



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

### Le système universitaire et le code civil haïtien vus par le doyen de la Faculté de droit de l'Université d'État d'Haïti

**Québec, le 9 avril 2008** – Avocats sans frontières et la Faculté de droit de l'Université Laval sont heureux de recevoir le doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université d'État d'Haïti, Maître Gélin I. Collot, notamment pour une conférence portant sur « Le système universitaire d'Haïti » et « Le Code civil haïtien ». L'événement aura lieu le jeudi 10 avril prochain de 11 h 30 à 12 h 30 au local 2419 du pavillon Charles-De Koninck.

Cette activité s'inscrit dans le cadre d'une mission d'une quinzaine de jours à l'Université Laval du doyen haïtien et qui prendra fin le 15 avril prochain. La venue de Maître Collot est une initiative d'Avocats sans frontières (ASF) en partenariat avec la Faculté de droit de l'Université Laval et l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC).

L'idée de ce voyage trouve son origine dans un projet de formations dispensées par ASF et l'EUMC à l'Université d'État d'Haïti. Les formateurs d'ASF ont appris que l'institution cherchait à réformer en profondeur son cursus de droit (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles). Ils ont donc favorisé la création d'un partenariat entre les deux universités, ASF et EUMC afin de partager et de mettre en valeur l'expérience de la Faculté de droit québécoise.

Le passage du doyen Collot lui permettra de travailler étroitement avec le doyen de la Faculté de droit de l'Université Laval, Maître Pierre Lemieux, la direction, les professeurs et les étudiants tout en ayant l'opportunité de créer un réseautage intéressant avec la communauté juridique de la région de Québec.

Rappelons qu'Avocats sans frontières est une organisation bénévole non gouvernementale, qui contribue, par le renforcement des avocats et autres intervenants de la justice, à la défense et à la promotion des droits humains, au respect de la primauté du droit, à la lutte contre l'impunité et à la tenue de procès équitables dans des pays fragiles ou en voie de développement. Pour plus d'information, veuillez consulter le site Internet [www.asfquebec.org](http://www.asfquebec.org).

- 30 -

**Information :** **Claude Massicotte**  
Responsable des relations avec le milieu  
Faculté de droit  
656-2131, poste 3862  
[claudemassicotte@fd.ulaval.ca](mailto:claudemassicotte@fd.ulaval.ca)

**Pascal Paradis**  
Directeur général  
Avocats sans frontières  
907-2607  
[pascal.paradis@asfquebec.org](mailto:pascal.paradis@asfquebec.org)